

20 juil 2011 -12:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2011

Défense

Mission d'instruction au profit du centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution au Bénin

Mission d'instruction au profit du centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution au Bénin

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la mission d'instruction au profit du centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) au Bénin.

Cette mission consiste en une formation d'inspecteur de contrôle de qualité et en un recyclage de chef de chantier de déminage. Un militaire belge participera à cette mission à Ouidha (Bénin) du 20 août au 21 octobre et du 7 novembre au 16 décembre 2011. Il lui sera octroyé le statut opérationnel "assistance en dehors du territoire national" - AR 03, coefficient 2.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>